
**Groupe d'experts des Nations Unies
sur les noms géographiques**

**WORKING PAPER
No. 1/4**

**Vingt-neuvième session
Bangkok, Thaïlande, du 25 au 29 avril 2016**

French

Item 4 de l'agenda provisoire

Activités relatives aux Rapports des divisions

Rapport de la division francophone

Soumis par la division francophone*

* Projet de communication de Mme Élisabeth Calvarin - France

Résumé

L'activité de la Division francophone depuis la 28^e session du Groupe d'experts des Nations unies pour les noms géographiques (GENUNG) s'est principalement fondée sur les décisions prises lors de la réunion de la Division, tenue le 30 avril 2014 à New York.

Les principales décisions évoquées mentionnaient :

- Le fonctionnement de la Division ;
- L'élaboration d'un programme de travail ;
- La parution annuelle du Bulletin d'information toponymique ;
- Le partage des rapports d'activité nationaux ;
- L'achèvement en français d'un cours à distance en toponymie ;
- La participation des experts aux travaux du GENUNG.

La Division ayant travaillé par messagerie électronique, il a été possible de respecter ces points.

Cependant, si des experts ont pu échanger au cours de diverses rencontres, la Division en elle-même n'a pu se réunir entre les 28^e et 29^e sessions.

Se conformant à la demande du Secrétariat du GENUNG, la Division francophone a reçu plusieurs rapports de pays. Nous accueillons donc des nouvelles ou d'intéressantes informations sur la toponymie au Burkina Faso, au Cameroun, au Niger, au Québec (Canada), en Tunisie, et en France. Nous sommes heureux de les diffuser dans l'ensemble du GENUNG.

1 Organisation

- Réorganisation du bureau
Le bureau de la Division s'est structuré autour d'une équipe francophone composée d'une présidence (France), d'une vice-présidence (Cameroun) et d'un secrétariat (Burkina). À l'occasion, le bureau s'élargit du maître de toile (Québec [Canada]).
- Mise à jour de la liste des membres de la division
Un appel aux pays membres a été lancé afin d'identifier les membres effectifs et les adresses électroniques valides. On compte à ce jour 40 membres représentant 21 pays.
- Mise à jour du site Web de la division :
<http://www.toponymiefrancophone.org/divfranco/>
Le site Web de la division, implanté au Québec (Canada), est mis à jour autant que possible.
- Gestion du compte bancaire
Fonctionnant selon une association d'entreprise sans but lucratif, le compte bancaire de la Division a été géré par l'ancienne présidence en « bon père de famille ». La continuité de sa gestion par la nouvelle présidence est assurée après une passation des pouvoirs sans histoire.

*

2 Activités de la division francophone depuis la 28^e session du GENUNG

(cf. <http://www.toponymiefrancophone.org/divfranco/>)

1^{re} action – Mise en place d’un programme de travail

Le bureau a décidé de mettre en place un programme de travail relativement ambitieux, mais qui s’inscrit sur une durée de quatre ans (2014-2017) et plus.

Le programme s’articule autour de 5 axes :

- La Francophonie en partage
- La formation et la recherche en toponymie dans la Francophonie
- La valorisation des toponymes
- L’appui à la participation des membres francophones aux activités du GENUNG et de la Division
- Le fonctionnement de la Division

2^e action – Création de la plaquette de présentation (brochure) de la Division francophone

Afin de pouvoir réaliser dans des conditions confortables certains points du programme de travail de la Division, une brochure a été créée.

Sur un recto A4, elle résume :

- Le mandat de la Division : textes légaux, composition (membres), principes et missions,
- Les grands chantiers,
- Des réalisations,
- Les liens numériques utiles, dont celui vers le GENUNG.

Sans oublier sa date de création (2014) et les contacts utiles.

3^e action – Bulletin de la Division francophone

La réalisation de cette tâche a été confiée au vice-président. Auparavant, elle était dévolue au secrétariat sortant (Québec). Après une passation technique réussie, que nous saluons, le numéro 8 de janvier 2015 est sorti, suivi en décembre 2015 du n° 9.

Le principe du bulletin est d’être un organe de liaison entre les membres. Le bulletin ne pouvant fonctionner que grâce à la participation de ses membres, ceux-ci sont régulièrement invités à envoyer leurs écrits. Nous en profitons pour remercier tous ceux qui ont bien voulu s’y employer, et tous ceux qui voudront bien y participer.

4^e action – Enquête sur les autorités toponymiques nationales

Afin de mieux connaître les autorités toponymiques ou cartographiques nationales, une fiche « Autorité toponymique nationale » a été distribuée aux membres par le secrétaire de la Division. Tous les résultats seront implantés sur le site de la Division dès que possible.

En août 2015, nous comptons la réception de 14 dossiers. Ce résultat fait vraiment plaisir, et nous remercions le secrétaire de la Division d’avoir signalé à ceux qui n’ont pas encore répondu que l’enquête est toujours ouverte.

La mise sur site des dossiers va contribuer au partage des expériences nationales, tout en renforçant nos liens.

5^e action – Participation de membres de la division aux travaux du GENUNG

Certains membres de la Division ont organisé avec succès des ateliers ou des rencontres, et plusieurs ont participé à ces travaux ou aux travaux des groupes de travail du GENUNG.

Voir les rapports du Cameroun et de la Tunisie, et les Bulletins de la Division n° 8 et 9.

La reprise des relations avec la Délégation française auprès de l'Unesco, la reprise de contact avec les partenaires privilégiés de la Francophonie, notamment l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), et la direction de l'École nationale des sciences géographiques (ENSG) ont favorisé deux actions.

- Aide au financement pour la mobilité de deux experts à la 29^e session ;
- Le module de formation à distance en toponymie.

6^e action – Formation à distance en toponymie

Voir ci-dessous le rapport de la France.

La Division n'a pu se réunir depuis la 28^e session du GENUNG. Afin de pallier les difficultés numériques (bande passante plutôt ondulante, en Afrique notamment), la crise économique et un contexte socio-politique délicat pour certains des pays membres, la Division travaille essentiellement par messagerie électronique.

* *

3 – Rapports des pays membres (par ordre alphabétique)

BURKINA FASO

Résumé des activités toponymiques au Burkina Faso entre 2014 et 2015, par Oumar Issa Sanon.

- 2014

L'année 2014 a vu la tenue de la 1^{ère} session de la Commission nationale de toponymie les 12 et 13 février à Fada-Ngourma (Chef-lieu de région Est du Burkina) sur la validation des toponymes des feuilles de Pama et Arli, entrant dans le cadre de la mise à jour de la cartographie du pays à l'échelle 1/200.000 (Fig.1).

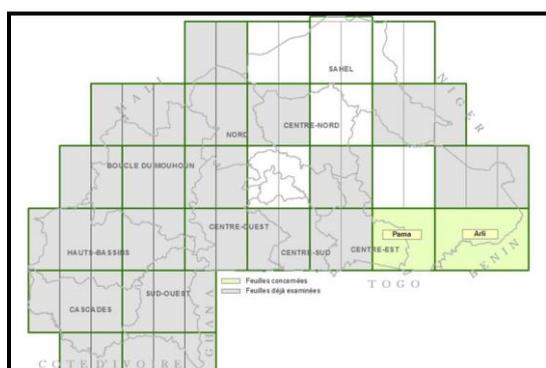


Fig.1 : Situation de l'examen des feuilles cartographiques à la 1^{ère} session 2014

La deuxième session de l'année 2014, s'est tenue à l'Hôtel des Conférence Ouind Yidé de Ouagadougou du 09 au 18 avril et a été consacrée à la validation des toponymes des feuilles cartographiques restantes. Il s'agit des feuilles de Djibo, Dori, Falagountou, Kaya, Ouagadougou (Ouaga) et Fada (Fig.2).

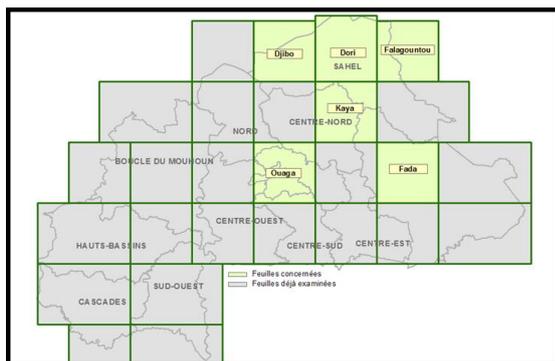


Fig. 2 : Situation de l'examen des feuilles cartographiques à la 2ème session 2014

Cette session s'est également traduite par une action de communication sur les activités de la CNT à travers la participation de ses membres à l'émission « ça se passe à la télé » de la Télévision Nationale du Burkina qui a été diffusée le dimanche 27 avril 2014.

Les sessions de la CNT ont constitué de véritables cadres d'échanges et de discussions dans la quête continue de l'harmonisation et de la normalisation des toponymes au Burkina Faso.

- 2015

Il n'y a pas eu beaucoup d'activités toponymiques en 2015, principalement en raison du contexte socio-politique caractérisé par la période de transition politique que le pays a connu. On note néanmoins l'attribution de nom à des édifices et places publiques sans une implication de la CNT :

- o Baptême de casernes militaires (<http://www.zoodomail.com/spip.php?article11456>) ;
- o Stade Municipal de Ouagadougou devient Stade Dr Issoufou Joseph Conombo (<http://lefaso.net/spip.php?article68568>) ;
- o Baptême de ronds-points et places publiques (<http://www.sidwaya.bf/m-9285-arrondissement-n%C2%B03-de-ouagadougou-la-jeunesse-burkinabe-a-desormais-son-rond-point.html>), (<http://bayiri.com/politique/le-rond-point-de-bonheur-ville-baptise-place-de-la-transition.html>),

Les travaux se sont résumés à la préparation des documents pour l'adoption officielle du résultat des travaux antérieurs de la CNT et au plaidoyer mené par le Secrétariat de la CNT pour la prise en charge effective des activités de la CNT. Ce plaidoyer, qui a consisté à animer deux cadres de concertation entre trois structures clés dans la gestion des noms de lieu (Institut Géographique du Burkina, Institut Nationale de la Statistique et de la Démographie et Direction Générale de l'Administration du Territoire), a permis de sensibiliser les autorités pour une relance des activités de la CNT courant l'année 2016.

SANON Oumar Issa
 Directeur des Prestations et de la Recherche – Institut Géographique du Burkina
 Chargé du Bureau de Toponymie – CNT, Burkina Faso
 Secrétaire de la Division Francophone du GENUNG
 oi_sanon@yahoo.fr

CAMEROUN

Rapport national complet sur la situation de la normalisation des noms géographiques au Cameroun, par Michel Simeu Kamdem

Si le Cameroun appartient depuis des décennies à la Division francophone du "Groupe d'Experts des Nations Unies pour les Noms Géographiques" (GENUNG), il est aussi, depuis peu, membre de la Division Afrique Centrale. Celle-ci a vu le jour en août 2007, lors de la 9e Conférence des Nations Unies pour les Noms Géographiques tenue à New York. Le Cameroun qui a, à son actif, plusieurs participations aux conférences des Nations Unies sur les Noms Géographiques, tente de l'animer dans un contexte politique aujourd'hui, de plus en plus contraignant. Le présent rapport a pour but à la fois d'éclairer sur la situation de la normalisation des noms géographiques au Cameroun et de mettre en évidence les progrès qui se dessinent dans ce domaine.

1. SITUATION DE LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES AU CAMEROUN

Contrairement à la plupart des pays d'Afrique, le Cameroun a, depuis 1968, à la faveur du décret n°68/DF/314 du 9 août 1968 et conformément aux résolutions I/4A (1967) et VIII/6 (2002) des 1e et 8e Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, créé une commission nationale de Toponymie (CNT). Celle-ci avait pour mission d'étudier toutes les questions relatives aux noms géographiques de la République du Cameroun et d'arrêter leur orthographe et leur prononciation, sous réserve de la compétence dévolue aux conseils municipaux en matière d'adoption de la dénomination des rues et places publiques. Présidée par le Ministre chargé de l'administration territoriale et constituée de représentants d'un certain nombre d'administrations dont la recherche scientifique, la défense, le cadastre, la culture, le transport etc., cette commission n'a malheureusement jamais fonctionné. Une telle situation a lourdement pénalisé le Cameroun qui participe pourtant assidument aux travaux du GENUNG. Les conséquences sont nombreuses et se traduisent de diverses manières :

- les difficultés d'enracinement du processus de désignation des lieux ;
- la légèreté dans la désignation de certains lieux ;
- la subsistance des noms de lieux dupliqués ;
- la diversité des processus de désignation des noms géographiques ;
- la multitude d'intervenants sur les questions liées aux noms de lieux : les préoccupations relatives aux noms de lieux sont aujourd'hui traitées de manière informelle par des structures comme le Ministère de l'Administration Territoriale et la Décentralisation (MINATD), le Bureau Central de Recensement et d'Etude de la Population (BUCREP), l'Institut National de Cartographie (INC), l'Institut National des Statistiques (INS), les universités pour n'en citer que quelques unes. Aucune de ces institutions n'a suffisamment d'autorité pour dicter aux autres la conduite à tenir ;
- l'absence de travaux proprement dits de normalisation des noms géographiques, notamment la production d'un index toponymique, d'un lexique des noms de lieux, la collecte et le traitement des toponymes, la législation, les politiques et les procédures relatives à la toponymie, etc.

Une telle situation place aujourd'hui le Cameroun loin des pays qui ont accordé une attention particulière aux questions relatives aux noms de lieux et qui, comme le Burkina et la Tunisie, ont récemment remis sur pied leur commission de toponymie (2012 et 2013).

2. LES AVANCEES DANS LE DOMAINE DE LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES AU CAMEROUN

Conscient de cette situation particulièrement préjudiciable à la promotion des noms géographiques au Cameroun, nous avons, sous la casquette de la Division Afrique Centrale, pris depuis quelques années certaines initiatives qui ont consisté à sensibiliser les décideurs politiques, mais aussi toutes les parties prenantes en matière des noms des lieux. Quelques actions dignes d'intérêt ont pu voir le jour dans ce sens. On peut citer parmi les plus importantes :

- la requête du MINRESI en vue de la réactivation de la Commission nationale de Toponymie, qui jusqu'ici, n'a pas encore eu de suite,
- la sensibilisation opérée dans un certain nombre d'administrations,
- l'organisation d'un atelier sous-régional de formation sur la normalisation des noms géographiques,
- la promotion des noms de lieux dans les universités,
- la mise en route et l'exécution d'un projet de création d'un fichier de localités,
- la participation aux rencontres régionales sur la promotion de la normalisation des noms géographiques en Afrique.

2.1 REQUETE DU MINRESI POUR LA REACTIVATION DU CNT

La première mutation enregistrée dans le domaine de la normalisation des noms géographiques au Cameroun se matérialise par la correspondance de Madame le MINRESI adressée aux Secrétaires Généraux de la Présidence et des Services du Premier Ministre, visant à réactiver la Commission Nationale de Toponymie. Même si aucune suite officielle n'a encore été donnée à cette correspondance, les pouvoirs publics semblent avoir résolument repris conscience de la nécessité d'un usage correct des noms de lieux. D'où la sensibilisation qui s'observe de plus en plus dans les administrations et autres institutions publiques.

2.2 SENSIBILISATION SUR LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES

Parmi les preuves de l'engagement pour l'instant informel du gouvernement camerounais dans la sensibilisation sur l'usage correct des noms de lieux, on peut citer l'effervescence qui s'observe dans les états-majors des communes urbaines pour arrêter une nomenclature officielle des espaces publics et des rues. Cette sensibilisation ne s'est pas limitée aux collectivités territoriales décentralisées. Elle a touché d'autres structures comme le MINATD, le Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire (MINEPAT), l'INS, le Fonds intercommunal (FEICOM), etc. A l'université, cette sensibilisation a débouché sur la réalisation d'un certain nombre de mémoires de Master sur les noms de lieux. A titre d'exemple, nous citerons celle que nous avons eu l'occasion de superviser à l'université de Douala en 2012, sur le thème " *Urbanisation et nomenclature des places urbaines au Cameroun : cas du quartier Bepanda à Douala*". On peut citer aussi le mémoire de DIPES II de l'Ecole normale supérieure de Yaoundé sur « *Repères toponymiques et évolution de la biodiversité à Yaoundé : apports de la géohistoire* » (2014). A cela il faut ajouter quelques articles scientifiques.

2.3 ATELIER DE FORMATION SUR LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES

Cet atelier est convoqué ici simplement pour mémoire, le rapport ayant déjà fait l'objet de présentation. Organisé en 2010 par l'Institut National de Cartographie (INC) avec le partenariat du "Groupe d'Experts ", il a eu le mérite de structurer la Division Afrique Centrale, fraîchement créée. C'est de la sorte que la division dispose d'un poste de vice président et de points focaux au niveau des pays de la région.

2.4 CREATION D'UN FICHER DE LOCALITES A L'INC

L'atelier de concertation et de lancement du projet de Fichier de localités tenu à Yaoundé les 7 et 8 avril 2011, a jeté les bases de la création du projet portant le même nom par l'Institut national de cartographie. En effet, après concertation avec d'autres administrations plus ou moins impliquées dans la gestion des noms de lieux, ce projet a vu le jour. Il s'appuie sur la définition consensuelle de la localité faite lors de cet atelier, à savoir *un espace géographique de base, habité ou non, avec des limites plus ou moins précises, sur laquelle s'exerce une autorité publique (Chefferie de 3^{ème} degré reconnue par l'administration)*. Actuellement deux régions, le Sud et l'Extrême- Nord ont été couvertes. La collecte des données toponymiques sur le terrain devra progressivement couvrir toute l'étendue du territoire national.

2.5 PARTICIPATION AUX RENCONTRES REGIONALES DE PROMOTION DE LA NORMALISATION DES NOMS

Nous avons, en tant que membre du groupe d'expert des Nations Unies pour la normalisation des noms géographiques, pris part à des rencontres sur la promotion de la normalisation des noms géographiques en Afrique. Ce fut le cas notamment de la réunion organisée par la CEA et le GENUNG au Botswana en 2011, où un plan d'Action avait été élaboré. Ce fut le cas aussi de la réunion du comité national sud-africain sur la normalisation des noms géographiques en 2012. Hors de l'Afrique, j'ai participé aux réunions de la 27e et 28e session du GENUNG qui se sont tenus respectivement à Vienne et à New York. De nombreux enseignements peuvent être tirés de ces rencontres pour le Cameroun. Pour clore ce chapitre, j'ai participé aux travaux du groupe de travail sur les noms géographiques comme héritage culturel qui se sont tenus à Séoul les 7 et 9 novembre 2014. La contribution adressée à cet atelier sous le thème « *One mountain, two geographical names, the endless dispute between the Batcha and Bachingou (West Cameroon)* », est parue dans les actes publiés par le Kyung Hee University Press en 2015.

2.6 AUTRES ACTIVITES

Parmi les autres activités, l'on citera essentiellement des projets :

- le projet d'extension de la sensibilisation sur les noms géographiques dans les huit universités d'Etat que compte le Cameroun,
- le projet d'ouvrage collectif sur les noms de lieux au Cameroun.

En guise de conclusion, on peut relever que bien que les défis en matière de normalisation des noms géographiques soient importants dans un pays comme le Cameroun qui très tôt créa une commission de toponymie, les actions engagées ou encouragées par les pouvoirs publics dans ce domaine restent bien timides. Doit-on y voir les contraintes socio-sécuritaires qui plombent l'ensemble de la région aujourd'hui et qui ne permettent guère d'envisager avec optimisme le futur proche? En tout état de cause, les petites contributions et initiatives relevées ici et là, finiront bien, comme au Burkina et en Tunisie, par conduire à la remise en place d'une autorité en charge des noms géographiques. La richesse culturelle du Cameroun, ses grandes potentialités intellectuelles, mais surtout les problèmes que pose la gestion des toponymes dans un contexte extrêmement multilingue (plus de 250 langues) militent dans ce sens.

Michel Simeu Kamdem

Point focal national

Président de la Division Afrique Centrale du GENUNG

sodziwa@gmail.com

FRANCE

Résumé des activités de la [Commission nationale de toponymie](#) du Conseil national de l'information géographique (CNT/CNIG) de 2014 à janvier 2016, par Élisabeth Calvarin.

Promotion et développement de la toponymie française et francophone :

- Entretien et mise à jour de la liste « Pays et villes du monde » (voir http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2016/02/CNT-PVM_révisé_2016-01-29.pdf)
Les formes retenues dans cette liste comme dans la suivante sont considérées comme formes de référence dont l'emploi généralisé est recommandé.
- Création de la liste des « Entités géopolitiques souveraines ou dépendantes » (voir <http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2016/02/Entités-géopolitiques-souveraines-ou-dépendantes-2016-01-29.pdf>)
- Lancement du dictionnaire des noms géographiques de France (voir http://cnig.gouv.fr/?page_id=10564) avec le concours des membres correspondants régionaux de la CNT/CNIG ;

- Lancement d'un projet éducatif (voir http://cnig.gouv.fr/?page_id=671) en collaboration avec *Patrimoine en partage* de Patrimoine sans frontières (PSF) (voir <http://patrimoineenpartage.org/>), orienté vers l'insertion sociale des jeunes en difficulté scolaire, en considérant la toponymie comme support d'intégration sociale, un guide pour ne pas oublier son patrimoine et connaître celui d'autrui ;
- Continuation du dictionnaire en français des toponymes étrangers et leurs prononciations, au profit des étudiants journalistes et des médias (fin des travaux prévue en 2017).
- Réalisation en français d'un module de « Formation et expertise en toponymie dans le monde francophone » sur l'internet, à l'École nationale des Sciences géographiques de Marne-la-Vallée (ENSG) <http://cours-fad-public.ensg.eu/course/view.php?id=110>, avec l'accord du bureau de la Division et l'appui de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) dans le cadre de la fondation UNIT (Université Numérique Ingénierie et Technologie), et dont la trame est en lien avec le prototype implanté sur le site de la division francophone <http://www.toponymiefrancophone.org/divfranco/>. Cf. le poster pour la 29^e session.
- Avec IGN France International (Voir <http://www.ignfi.fr/fr?redirect> : projet 200K_Burkina Faso [terminé] ; projet 200K_Mali [en phase finale] ; projet 50K_Bénin [en cours]) et dans le cadre des travaux du GENUNG, en Tunisie, (voir ci-après TUNISIE par Naima Friha) :
 - o Assistance technique pour la sauvegarde et la réappropriation des patrimoines linguistiques et culturels dans les pays ouest-africains et maghrébins ;
 - o Appui et conseils techniques pour le réveil ou la mise en place de la feuille de route de commission nationale de toponymie ouest-africaine ou maghrébine ;
 - o Formation en toponymie au bureau et sur le terrain.

Élisabeth Calvarin
Rapporteur de la CNT/CNIG
e-calvarin@wanadoo.fr

NIGER

Rapport national sur les activités de Toponymie au Niger, par Hassane Tahirou Amadou.

Compte tenu de sa diversité ethnique et linguistique, Le Niger fait partie des pays le plus concernés par la problématique des noms géographiques. Il est évident; que la question de l'harmonisation et de la résolution des incohérences des noms géographiques sur des documents de l'état est d'une importance capitale pour les autorités nationales. Au cours de l'année écoulée ; une activité assez importante a été menée par l'Institut Géographique National (IGNN) en collaboration avec l'Institut Géographique National de la République du Bénin et les commissions et agences en charge des frontières de deux pays. En effet en Mai 2015, une réunion de la «**commission mixte Bénino nigérienne de délimitation de frontière pour la mise en œuvre de l'arrêt de la cour internationale de Justice (CIJ) du 12 Juillet 2005**» s'est tenue à Niamey au Niger. Suite à cette rencontre une équipe de techniciens en raison de quatre par pays, a été chargée de collecter les données GPS et de s'atteler à la résolution des problèmes de la Toponymie des localités frontalières. La mission conjointe des techniciens de deux pays s'était rendu sur la frontière entre le Bénin et le Niger en Juillet 2015 et à procéder non seulement à l'observation à l'aide des GPS différentiels des points de calage afin de rectifier les images satellitaires SPOT 6-7 acquis sur la zone et de faciliter la

réalisation d'une cartographie à grande échelle, mais aussi à l'harmonisation des noms géographiques des localités situées tout au long de la frontière notamment les noms des Iles, des hameaux et des villages situés de part et d'autres du fleuve Niger (frontière naturelle entre les deux pays).

Les techniciens ont procédé à la vérification de la concordance entre les noms dans les documents cartographiques existants et les noms géographiques tels que prononcés par les populations locales. Cette campagne de terrain qui avait duré quinze jours, a permis de ressortir des décalages entre les noms de ces localités frontalières dans les documents cartographiques et officiels et la manière dont ces noms sont prononcés dans les dialectes locaux. Ces déformations créent souvent des confusions assez dommageables pour les populations.

Avec l'aide fructueuse de ces populations qui avaient manifestées une remarquable collaboration ; la mission a été bien menée, et la problématique de ces noms a été corrigée. Une liste exhaustive de toutes ces localités répertoriée dans un document signé par les deux délégations est disponible.

En 2016 l'Institut Géographique National du Niger envisage en partenariat avec d'autre structure de l'état, la mise en œuvre de la recommandation de la réunion de Nairobi (Kenya) qui stipule que chaque pays doit créer sa propre commission nationale de la Toponymie.

Hassane Tahirou Amadou
Chef de département photogrammétrie et télédétection
Institut Géographique National du Niger
dicamadou@yahoo.fr

QUÉBEC (CANADA)

Résumé du Rapport de la Commission de toponymie du Québec pour la réunion annuelle de 2015 de la Commission de toponymie du Canada, par Marie-Ève Bisson.

La Commission s'est réunie à cinq reprises au cours de l'exercice 2014-2015 et elle a officialisé 1 784 noms, dont 1 298 odonymes ou noms de voies de communication. Elle a diffusé 2 537 nouveaux articles sur le Web concernant l'origine et la signification de noms de lieux. Au total, la Banque de noms de lieux du Québec contient 237 653 noms officiels, dont 111 615 odonymes; elle diffuse sur le Web 265 388 fiches toponymiques, dont 91 364 renseignent sur l'origine ou la signification de noms. Enfin, la Commission a enrichi sa banque de 1 959 noms au cours de l'exercice. En matière de commémoration, la Commission a effectué deux officialisations majeures : **Boulevard Robert-Bourassa** et **Autoroute Claude-Béchar**.

D'autres activités ont retenu l'attention cette année. La Commission de toponymie a tenu une Journée d'étude sur la toponymie autochtone et a diffusé plus de 250 noms de lieux autochtones traditionnels sur son site Web, notamment par la Banque de noms de lieux du Québec. Elle a publié un guide toponymique : le *Guide toponymique municipal. Les noms de lieux : une responsabilité partagée*. En ce qui concerne la modernisation de ses façons de faire, elle a terminé la rédaction de ses solutions cibles (en termes de processus et de procédures). Elle a participé à la 28^e session du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (GENUNG), à une réunion de la Division francophone du GENUNG, à

un colloque du réseau OPALE, en Suisse, de même qu'à un atelier national de toponymie, au Sénégal.

Marie-Ève Bisson
Géographe
Coordonnatrice de la toponymie municipale
Commission de toponymie du Québec
marie-eve.bisson@toponymie.gouv.qc.ca

TUNISIE

Résumé des activités toponymiques en Tunisie durant 2015, par Naima Friha.

Un atelier de travail a eu lieu du 12-16 Janvier 2015 à Tunis-Tunisie au profit des membres de la commission nationale de toponymie (CNT).

Organisé par le Centre National de la Cartographie et de la Télédétection de la Tunisie (CNCT) en collaboration avec le Groupe d'Experts des Nations Unies pour les Noms Géographiques (UNGEGN) et la Division des Statistiques de l'ONU (UNSD), cet atelier a été assuré par 4 formateurs de l'UNGEGN : Mr Ferjan Ormeling, Mme Helen Kerfoot, Mme Elisabeth Calvarin et Mr Brahim Atoui. Y ont participé aussi Mme Lucy Phalaagae de Botswana et Mr Omar Sanon de Burkina Faso.

L'atelier a porté sur 3 phases : une session de formation en toponymie, une mission terrain pour la collecte des noms géographiques et des réunions de travail pour définir la feuille de route des travaux de la commission nationale de toponymie.

Comme principales réalisations de la dite feuille de route :

- Création de 5 sous commissions de travail
- Création d'un logo pour la CNT
- Etablissement de dépliants toponymiques
- Création d'un site web de la CNT (en cours de validation)
- Base de données toponymiques (en cours)

Naima Friha
UNGEGN Vice-Chairperson
Directrice d'analyse des données (CTBTO)
Secrétaire de la commission nationale de toponymie
frihanaima@gmail.com

*
* *